

SERMON

CINQVANTE-HVITIESME.

ACTES CHAP. HVITIE'S ME VERS.XIV.XV.XVI.XVIIXVIII. XIX.XX.XXI.XXII. XXIILXXIV.

Vers.XIV. Or quandles Apostres qui estoyent en Icrusalem eurent entendu que Samarie auoitreceu la parole de Dieu, ils leur enuoyerent Pierre & Iean.

Verl. XV. Lesquels estans là descendus prierems pour eux, afin qu'ils receussent le Sains

Espris.

Vetl.XVI.(Car il n'effoit point encore descendu sur aucun d'eux, mais sculement ils estou yent baptisés au Nom du Seigneur lesus.)

Vers.XVII. Puivils leur imposerent les mains & iceux receurent le Saint Esprit.

Versix VIII. Adonc Simon ayant aperceu que gar l'imposition des mains des Apostres le Saint Espritessoit donné, il leur present de l'argent:

Yers.

Actes chap. 8. verf. 14. iusques au 24. 627 Verl. XIX. Disant, Donnés moi aussi cette puissance que tous ceux à qui s'imposerai les mains, reçoiuent le Soint Esprit.

Verl. XX. Mais Pierre lui dit Ton argent perisse auec toi de ce que tu as estimé le don

de Dieus'acquerir par argent.

Verl.XXI. Tun'as point de part ni d'heritage en cette affaire : car ton cœur n'est point droiet deuant Dieu.

Verl. XXII. Repentoi donc de cette tienne malice, & prie Dieu, sipossible la pensée de ton cœur te seroit pardonnée.

Vetl. XXIII. Car ie vot que tu es en fiel tres-

amer, & en lien diniquité.

Vets. XXIV. Lors Simon respondit & dit, vous autres priés pour moi enuers le Seigneur, afin que rien ne vienne sur moi des choses que vous aues dites.

> OMME l'vne des plus excellentes promesses que Dieu air jamais faires à l'Eglise par la bouche de ses Prophetes a esté celle de la comunication

de son Saint Esprit, de laquelle il dit par Ioel le respandrai de mon Esprit sur toute chair; aussi la-t-il executée par des merueilles qui n'auoyent jamais esté veues en tous les siecles precedens, & qui ont rati hors

628 Sermon Cinquante-buillieme d'eux melmes les hommes & les Anges, rant pour l'abondance des graces qu'il a res. pandues du Ciel sur les hommes) que pour la multitude de ceux à qui il on a fait ses grandes largelles: Car pour les dons ordinaires & perpetuals qui sont absolument necessaires à tous pour patitenir au salut eternel, comme la connoillance des mysteres celestes, la sanctification des affe-Rions, la paix & confelation de la confrience, & l'esperance de la bearitude celeste, illes a donnés un fidetes du nouveau Testamenten vne mesure incomparable. ment plus grande qu'il n'autoir jamais fait à ceux del Ancienne Alliance: Pour les dons extenordinaires & miraculeux acomme le don des langues qui n'auoir samais esté donné à personne comme n'estant pas mecessaire auant le temps de la vocation des Gentils, & be don des Propheties des des guerifons, qui avoit bian effedorné mais trarement & à merueilleusement peus de personnes, il les a communiqué valors à vue infinité desfideles, fuivant secre promesse de lefus Chrift, Allés vous en par rest domonde & preschés l'Ennuyèle à route Creature; qui ner a creu & aura efte bapeife for a famos. mais quin'aura pas creu ser a constamne, ve fou

icites signes qui accompionerone vetex qui au-

ront

Actes chap. 8. vers. 14. iusques au 24. 629 rong creu,ils petterons hors les Diables par mon Nom,ils parleront nouneaux lagages,ils chafserout les serpens, & quand ils aurons beu quelque chose mortelle, elle ne leur nuira nulle. ment : Ils imposeront les mains sur les malades & ils se porteront bien : Et ce qui en accroit grandement l'eclat & la merueille , c'eft qu'il ne l'a pas fait seulement parmi les luiss qui estoyent les dépositaires de ses oracles & à qui appartenoit l'adoption, & la gloire, & les alliances, & l'ordonnance de la Loi & le Service divin & les promesses; mais parmi les Samaritains qui estoit vne race bastarde & qui ne sauoit ce qu'elle adoroit; & mesme parmi les Gentils qui auparauant estoyent Sans Dieu au monde, estrangers des Alliances, n'ayants point d'esperance de la promesse, & n'ayants rien de commun auec la Republique d'Ifrael, comme vous le voyés en la vocation de Corneille, & puis apres plus amplement en la suite de cette histoire. Pour ce qui est des Samaritains, vous aués oui ci deuant comme Philippe leur a annonce l'Euangile, & le leur a confirmé par plufieurs miracles, & comme ils l'ont tous incontinant embrasse; & maintenant vous enrendés par la narration de nostre Enangelifte, comme les saints Apostres ayans entendu leur conversion, leur ennoierent Rr 4

630 Sermon Cinquante-huistieme

faince Pierre & famée lean pour les confirmer en la foi, & comme ces doux excellents Ministres de Christ, leur communiquerent les dons extraordinaires du Saince Esprit par l'imposition de leurs mains: à quoi il aioute ce qui se passa sur cessuiet entreux & Simon le Magicien. Ce sont la les trois poinces que nous auons à considerer en cette action moyennant l'assistance du

Sain& Esprit & vostre attention.

Pour le premier il dit Que quand les Apostres qui estoyent dans Iernsalem curent ensendu que Samarie auois recen la parole de. Dien , ils leur enuoierent sainst Pierre & Saint Iem. Ces diving hommes estoyent bien asses occupés en la ville de legulalem apres l'edification & la confolation de ce reste d'Eglise qui y estoit demeuré nauce. eux, mais ils ne laisserent pas de prendre foin de ceux qui s'en estoyent allés du costé de la Şamaric.. A inti lainst Pierre estant en Babylone, ne le sontentoit pas d'edifier ceux de ces quatriers là mais trausil-a loit aussi à l'instruction de ceux qui estoy-ent épars en Ponte, en Galatie, en Capadose, ch. Asie en Bithynic ausquels il adres- v sa sa premiere Epistre. Saint Paul semblablement le disoit assiegé du foin de toutes les Eglises, & mesme au tomps qu'il estoit. prisonnier

Actes chap. 8. vers. 14. iusques au 24. 631 prisonnier à Rome ; il ne se contentoit bas de prescher le Royaume de Dieu & de Chust à ceux de certe ville là, mais écriuoit de là aux autres Eglises, comme atlx Philippiens, aux Coloniens & aux Ephesiens, aufquels il enuoia ces diumes Epi-stres que nous auons dans le Canon des faintes Eferitures : Cardelds Christ ne les auoit pas appeles pour estre Pasteurs dollo Eglise particulière comme estoit celle de lerusalem, mais pour estre Ministres & fondateurs de toute l'Egfise vniuerselle. Ils ne leur enuoyerent pas seulement des lettres par quelques vns de l'Eglise de Terusa-lem, mais deputerent vers eux deux de leut corps; premièrement pour s'acquirter de la commission expresse qu'ils auoy-ent receue de seur maistre quand il seur dit immediatement denant que de monter au Cio, Vous me seres tesmoins en Ierusalem, & en tonte la Indée d'en Samarie, & pour montrer leur zele à l'augneement de son reigue. En second lieu pour y faire deux choles que Philippe ne potituoir pas laire; I'vne delour prescher lesus Christ en qualité d'Apostre, c'est à dire comme ayant receu immediatement de sa bouche ses diuins & faluraires enseignements, & commetelmoins oculuités de conte la vie du-

Sermon Cinquante-huistiéme rant qu'il exerçoit son Ministère ici bas, de sa mort en la Croix, de sa resurrection des morts & de son ascension dans le Ciel, & de leur pouvoir dire Ce que nous auons veu de nos propres yeux, ce que nous auons oui, & que nos mains ont touche de la parole de vie nous le vous annoncons, afin que vous ayes communior auec nous & que nostre communion soit auec le Père & avec son Fils Iesus Christ. L'autre de leur pouvoir conferer par l'imposition de leurs mains les dons exrraordinaires du S.Esprir, dequoi Dieu n'auoit pas doné la faculté à Philippe mais aux Apostres seuls. Finalement pour faire voir que l'Eglise de Ierusalem & celle de Samarie n'estoyet pas deux corps separés mais deux mebres d'vn melme corps qui est l'Eglise v. niuerselle, dont l'edification & la conduite auoir esté commise à leur soin ; membres qui se deuoyent entreseçourir & entr'aider I'vn l'autre: Et ayans à leut enuoier deux de leur compagnie pour cet effect, ils choifirent sainct Pierce, & fainct Iean; l'vu comme le plus ancien des Apostres; l'autre comme celui qui aucitieu vne communion plus intime auec nostre Seigneur Iclus, estant celui de tous les Apostres pour qui il auoit de plus tendres affections, & I'vn de ces glorieux freres qu'il auoit appt-

Actes chap. 8. vers. 14. iusques au 24. 633 les Boancrges c'est à dire Enfans du tonnerre,

parce qu'ils denoyent luire comme des eclairs, & faire retentir plus hautement leur voix en l'Eglise par la predication de son Evangile. Pour le parriculier de taint Pierre quand ils l'onr envoié en la mefase qualite que fain& lean & auec vue meime commission, il est aisé à voir qu'ils ne l'ont pas confideré comme leur chef & leur Monarque, qui sont les qualités que ceux de la communion de Rome lui attribuent aujourd'hui; estant chose inouie & contre route forte de raison & de bien seance, que des suiects deputent leur Roi, & l'enuoyent où bon leur semble. A cela que respondent les aduersaires? Premierement ils disent que Dien est bien dit envoier son Fils; & le Pere & le Fils, enuoier le Sain& Esprit, & neantmoins que le Pere n'est pas superieur du Fils, ni le Pere & le Fils ne font pas superieurs du Sain& Esprit, estans trois personnes egales. Mais ce n'est pas respondre à nostre argument; car nous no l'allegons pas pour montrer que les Apo-Ates fussent les superieurs de sain& Pierre, mais seulement pour faire voir que sainct Pierre n'estoit pas leur superieur, Le Pere, difentils, enuoie le Fils. Il est vrai, aussi le Fils n'est pas le superieur du Pere. Lo 171-0 cts

634 Sermon Cinquante-huictième,

Pere & le Fils enuoyent le Sain & Esprit. Il est viai; mais aussi le Saince Esprit n'est pas le superieur du Pere & du Fils: & si quelcun le vouloit dire, nous vierions auec raifon du mesme argument contre lui , le Fils est enuoié par le Pere ; il n'est passone superieur au Pere : le Sain & Esprie est enuoió par le Pere & le Fils, donc il n'est pas le superieur de l'vn & de l'autre. Ils alleguent en suite l'exemple du Sacrificateur Phinées qui sust enuoié par la congregation d'Israel vers ceux de Ruben, de Gad & do Manassé; Mais cela n'est non plus à propos. Gar il n'est pas dir qu'il fur le Souverain Sacrificateur, & encore moins le Chef & lo Monarque de toute la Congregation d'Ifrael, & aintí rien p'empelche qu'il ne peult estre envoié comme tout autre particulier Ils opposent encore que les Magiciens furent envoiés par Herode qui n'avoit point d'empire for eux. le le veus; Mais ces Magiciens n'estoyent pas non plus les superieurs d'Herode, commenils pretendent que lain & Pierre estait le superieur des Apositios: Optre qu'ils entendent mal ce mot d'enuvier; Cair ces gens là sittoyent des estrangers qui voyage é yent par le pas d'Herode cherchans un nouveau Roi des luiboqu'ils dissyencestre ne: liquit per la arrefter

Altes chap 8 vers. 14. iusques au 24. 639 arresters'il cust voulu comme estant le Roi du país. Il ne l'a pas voulu, mais les a ennoiés, c'est à dire leur a donné congé d'aller chercher ce Roi, ce Messie qu'ils desiroyent de voir & d'adoter. Qu'a cela de commun auec cet enuoi de saint Pierre? Ils obiectent encore cequi est dit au 15.de cetre histoire, que l'Eglise d'Antioche enuoia faint Paul & Barnabas, en suite d'vn decret fait en son affemblée. Ie respon que faint Luc n'vie pas là du meime mot dont il vie dans nostre texte, qui signifie proprement enuoier auec mandements; mais d'vn autre qui fignifie dans les auteurs Grecs convoier & accompagner parhonneur vne personne qui s'en va: & de fait leur propre version Latine le traduit ainsi, au melme sens qu'il est emploié au 20. & 21. de ce mesme Liure : Et quant à ce qu'ils disent du decret qui en auoit esté fait, ç'a effé vn auis donné par les communs suffrages d'une assemblée, en suice duquel Paul & Barnabas font alles à Ierufalem : mais il ne s'ensuit pas de là qu'il ayent esté enuoies par cerre assemblée comme sain & Pierre a esté en uoi é auec sain et lean par le Colloque des Apostres. Par exemple le Roy met en deliberation dedans fon Conseil que c'est qu'il doit faire en certaine ocur636 Sermon Cinquante-huictieme

Bourgogne: son Coscil iuge à propos qu'il y aille: il y va: Dirat-on pourtat que so Cofeil l'y enuoie; Et qui patleroit de la sorte ne patleroit-il pas d'une saçon manisestement derogeante à la Maieste & à l'authorité Roiale: Et ainsi tous ces exemples sont tresimpertinemmet allegues contre nost se argumet, & il demeuse toussous en sa sorce.

Mais c'est assés sur ce suiet, poursuiuons nostre histoire, & voionsce que ficert sain & Pierre & sain & lean pour les Samaritains quand ils furent arrivés verseux. Sain & Luctious l'exprime quand il aioute besquels estans là descendus, ils prierent pour eux afin qu'ils receussent le Saint Esprit, & puisils leur imposerent les mains, & enx receurent le Saint Esprit. Ils auoyent bien esté convertis à la Religion Chrestienne par la predication de sain& Philippe, ce qu'ils n'auoyent peu estre sans la grace du Sainct Esprit les illuminant & sanctifiant,& auoyent receu le baptelme comme le feau de leur adoption & de leur entrée en l'Eglise au Nom de Iesus Christ, c'est a dire. en telmoignage qu'ils embrassoyent la foi & la profession de son Euangile; mais cet esprit n'estoit pas encore descendu sur ces pour leur communiquer les graces exten ordinaires

Actes chap. 8. vers. 14. iusques au 24. 637 ordinaires & miraculeuses, qui est ce que sain& Luc entend ici par receuoix le Saint Esprit:comme fait aussi sainct Pierre quand au 10. chap. de ce liure il dit de Corneille & de ses parents & amis assemblés auec lui Qu'ils auoyent receu le sainct Esprit, commo il paroit parice que fain à Luc dit en se lieu là, Comme Pierre disoit ces choses, le Saint Esprit descendit sur tous ceux qui escoutoyent ce qu'il disoit, dont les fideles de la circoncision qui estoyent venus auec Pierre s'estonnoyent de ce que le don du Saintt Esprit vint sur eux, & ils parloyent langages & prophesi-Or faince Pierre & saince lean Sorens. pour acquerir ce don aux fideles do Samatie firent deux choses, premierement ils prierent pour eux afin qu'ils le receuffent; & puis en suite ils leur imposerent les mains. Ils y employerent la priere à Dieu, comme n'estans pas les auteurs d'vn don si excellent; gloire qui n'est deue qu'à Dieu scul, mais estans simplement ses Ministres & fes organes en cette operation miraguleuse aussi bien qu'en toutes les autres de paredie nature: Et ils lui demanderent ce don pour les Samaritains, afin de faire voit avec tant plus d'est la gloire & la puisfacture postre Seigneur Jesus Christ, & confirmer plus puissamment la doctrine de

638 Sermon Cinquante-huictieme

fon Euangile; d'affermir en la foi ces gens qui en auoyent tout freschement embrassé la creance; & d'inuitet auec plus d'efficace ceux qui ne l'auoyest pas encore réceue, à l'embrasser comme les autres.

Apres cela ils leur impoterent les mains qui citoit une ancienne teremonie viitée en routes fortes de confecrations, de benedictions, & de communications de graces mi-aculeules, dont nous auons vne infinité d'exemples en l'Escriture. Or d'ici les Docteurs de Rome ont acoustumé d'inferer leur pretendu Sacrement de confirmation. Iliation impertinente & ridicule au dernier poinct: Car ils n'imposent pas les mains à ceux qu'ils confirment: À quel propos donc cet exemple? De dire qu'ils les leur imposent entant qu'ils esseuent les mains en priant Dieu pour eux, ou entant qu'ils les oignent au front auec le bourdu doict, n'est ce pas se moquer? Car en quel auteur sacré ni profane ont ils jamaistrouué que leuer les mains en priant pour quel-cun, ou le toucher du bout du doict au front, soit appelédui imposer les mains? Il est encore plus absurde de dire qu'ils le sont parce qu'ils leur donnent vn sousset en les confirmant : Car les ricurs qui prennent plaisir à destourner les Phrases sacrées à des luices

Actes chap. 8. vers. 14. insquez au 24. 639 fuiers profancs, appeilent biem en termes de raillerie stapper & souffletter quelcun; lui impoter les mains; mais en matiere lerieuse & religieuse jamais personne ne s'est exprimé de cette façon. Mais quand en effect ils leur imposeroyent les mains en les leur metrant sur la teste, comment en pourroyent ils induire leur confirmation, veu qu'ils auquent eux melmes que cette impoficion des-mains n'est ni la matiere de co pretendu Sacrement, laquelle, felon eux, est le Chresme, c'est à dire vne certaine on. ation composée d'huile & de baume; ni la forme; laquelle ils disent consister en ces mots le te signe du signe de la Croix & teconfirme du Chresme de salut au Nom du Pere du Fils & du Sainet Esprit, mais vne ceremonieaccidentelle qui ne fait rien ni à l'effence ni à l'inregrité de ce Sacrement ; & que le Pape Eugene dans le Concile de Florence en son Decret sur les Sacrements, parle, de l'imposition des mains & de la confirmation comme de deux choses diverses, disant Qu'au lieu de l'imposition des mains par laquelle les Apostres donnoyent le Sainet Esprit, l'Eglise donne la confirmation. l'aurois eu honte de vous alleguer vn argument fi friuole & de prendre la peine de le refurer, mais parce qu'ils s'en seruent tous vniuer-MARCO

640 Sermon Cinquante-huicième

sellement, il a esté bon de vous faire voir comment ils abusent de l'Escriture, & fur quelle raison ils fondent les mysteres les plus sacrés de leur Roligion. Mais reue-nons à nostre texte. L'esse qui s'ensuiun de seste impolition des mains des Apolites fur les Samaritains fut, comme dit sain& Luc, qu'ils receurent le Saint Esprit, c'eft à dire fes graces, non les communes & ordinaites qu'ils auoyet dessa recenes en leur conversion & en leur Baptesme, mas les extraordinaires & furnaturelles, comme le don des Langues, amfi que nous venons do vous faire voir par le 10. & 19. chapitre de cette histoire: Et ce fut là vo seau authemique & fort foleanel tant de la predication de Philippe, que de la conversion de ses neophytes; & vne preune iffultre & de la diviniré, & de la vertu infinie de lesus Christ qui reignoit dans le Giel & de là rel pandoit de si grands & excellens dons sur coux qui croyoyent en son Nom.

Il est temps maintenant de passer au troifieme point de nostre discours; affaucir-à ce qui se passacrere ces deux Apostres, & Simon le Magicien. Comal treuseux organe du Diable anoit esté cibloui plustolt qu'elelairé de la splendeur de l'Enangile de mostre Seigneur Issus Christ, & contraint

Atteschap. 8. verf. 14. infques au 2.1. 641 traint par vne secrette vertu d'en embrasser la profession,& de se renger publiquement entre les disciples de sain & Philippe: mais il fut bien encore plus raui quand il vit que ces saints hommes auoyent par l'imposition de leurs mains, communiqué les dons furnaturels du Sam & Elprit à ces poures Samaritains qu'il auon enforceles si long temps par les enchantements : & là desfus, foir par la manuaise disposition de son cœur foit par la suggestion de Satan qui dominoit en lui, comme en vo enfant de rebellion, il lui vint cette abominable penses; que s'il pouvoir avoir cette admirable faculté qu'il voyeit en eux avec enuie , il pourroit regagner le credit qu'il avoit perdu par leur artiuée, & se voit en plus grande veneration que jamais, & qu'il en poutroittirer en fort grand profit, ce qui fit que pour l'acquerir il leur presenta de l'argent, & ent bien la hardiesse & l'impudence de leur dire , Donnés moi aussi cette puissance que tous ceux à qui i imposerai les mains reçoiuent le Saint Esprit. Peché grand en touces façons, foir que nous regardions à ce qu'il desiroit ; soit à la demande qu'il leur en faisoit ; soit aux moiens qu'il employoit pour les induire à le lui donner. Car que defiroit il? Estoit-ce d'estre rendu sembla-200000000

Sermon Cinquante-huictieme

ble aux Apostres en foy, en pieté, en sain-teté, en deuotion en zele? Rien moins, car c'estoit des vertus dont il ne saisoit nul estat. Quoi done? De leur estre rendu egal en la puissance de faire des miracles,& de conferer le Saint Esprit par l'impossion de ses mains. O ambition impudente: Vn mal-heureux sans foy, sans vertu & sans pioté, pretendre d'estre egal à ces illustres mi nistres de Christ en vne grace qui n'auoit pas mesme esté donnée à vn Euangeliste. qui n'estoit conferée qu'aux Apostres seuls; & que les Apostres mesmes n'auoyent pas comme vne qualité habituelle & permanéte en eux, mais somme vne grace actuel-le que Dieu leur conferoit toutes les fois qu'il estoit necessaire à l'illumination de sa gloire, à la confirmation de son Euangile, à l'affermissement des croyans, & à la conuersion des insideles. Et à qui la demandoit il? Estoit ce à Dieu à qui cessaints hommes l'avoyent demandée en cette ocafion,& qui scul estoit capable de la donner? Non, car il ne songeoir nullement à lui. C'estoir à sain & Pierre & à sain & lean qu'il la demandoir, comme si ceust esté leur propre bien , & qu'il eust esté en leur puissase d'en vser à leur volonté & de la dispen-ser à qui bon leur sembloit, qui estoit preprement

Actes chap. 8. vers. 14. iusques au 24. 643 prement les mettre en la place de Dieu. Et pour l'obtenir d'eux que fait il ? Il les veut corrompre par de l'argent; comme si la grace de Dieu estoit vne chose venale, & comme si ces saints lui reffembloyent pour vouloir traffiquer d'vne chose si sainte, & la faire seruir à leurs avantages charnels; eux qui faisoyent gloire de n'auoir ni orni argent & de donner gratuitement ce qu'ils auoyent receu gratuitement, comme leur maistre le leur auoit expressement commandé. Mais oyons ce que là dessus sainct Pierre lui respond, Ton argent perisse auec toi, de ce que tu as estime le don de Dieus'acquerir par argent: tu n'as point de part ni d'heritage en cet affaire : Car ton cœur n'est pas droiet deuant Dieu. Repen toi donc de cette tienne malice & prie Dieu sipo sible cette pensée de to cœur te seroit pardonnée Car ie voi que tu es en fiel tres amer & en lien d'iniquité. Où il commance, comme vous voiés, sa censure par vne imprecation effroiable, non par vn transport de colere & par vn mouuement de vangeance pour l'iniure particuliere que ce meschant saisoit à fon Colloque & à lui; mais par vn pur zele de Dieu pour tesmoigner combien il abhorroit vne proposition si meschante, & pour remplir d'abord de terreur cette ame Sf 3 Edmire644 Sermon Cinquante-huistieme

profine & impie. Ainst aués vous out ca deuant attec quelle vehemence ita parle à Anarias & à Sapphira desquels Satan agois rempli le cœur pour mentir au Sain& E& prit, & ainsi entendrés vous ci apres sains Paul parlant auéc des paroles de feu à cer énchanteur Elimas qui talehoit à destours ner de la foy le Proconful Serge Paul & lui difant, (Ad.13.)0 plein de toute fraude, & de toute ruse, fils du Diable, ennemi de touse instice, ne cesseras su point de renner ser les woles du Seigneur qui sont droites? Ainsi en doiu de faire tous les vrais le unéers de Dieu, res ptenans doucement & en particulier ceus qui pechent par infirmité, mais cenfurans alprement & publiquement coux qui sons nutoirement melchans & imples, pour rés neiller, s'il est possible, leurs consciences endormies, & pour donner de la frayeur aux autres. Ton argent, dit il, periffe moes ioi. C'est contie cet impie proprement qu'il lance le tonerre de cette malediction pour auoir eu vne si abominable pensée, & pour l'auoir ofé éclarre de la bouche profanc; mais il la jette aush sur son argenti pour faire voit combien & lui & lun Gols loque font éfloignés d'eltite tentes à accept rer l'offre qu'il leur en fanger pour lui dire. Va mal heureux auce toit argonneus n'en . auons

Actes chap. 8. vers. 14. susques au 24. 649, auons que faire: tu en fais ton idole, & nous l'auons en execration, nous contentans de la grace celeste que nous avons receue de nostre maistre. Et la raison pour laquelle il maudit de la sorte & lui & son argent, c'est parce (dit il) que tu as estimé le don de Dieus'acquerir par argent; & que tu as mis à si bas prix ces inestimables thresors du Ciel, que tu as creu les pouvoir achetter auec ce vil metal de la terre qui perira & te fera perir. Tun'as, (ajoute-t-il) ni part ni heritage en cet affaire, car ton cœur est en fiel tres-amer & en lien d'iniquité. Ce meschant aspiroit non seulement à auoir part à ces graces surnaturelles qu'auoit Philippe, & qui venoyent d'estre conferées aux fideles de Samarie par l'imposition des mains des Apostres, mais à avoir la faculté de les distribuer aux autres par l'imposition de ses mains: Et l'Apostre lui sait entendre qu'il n'arien à pretendre ni à ces grandes graces, ni à la faculté de les conferer à autivi, parce qu'il n'estoit ni Apostre comme fain& Pierre & fain& Iean, ni Euangelifte comme Philippe; ni vrai Chrestien comme les fideles Samaritains, son cœur n'estant pas droit deuant Dieu , c'est à dire n'ayant ni foi sincere, ni vraie pieté, encore que devant les hommes il fist profession de la Re-SIA

646 Sermon Cinquante buictième

ligion Chrestienne: Car comme Dieu di-foir à Samuel sur le suier de l'election de Dauid,! Eternel n'a pas egard à ce à quoil bome à egard; l'home a egard, ce qui est deuant ses yeux mais l'Eternel a egard au cœur. Tu peus bieidit il, tromper les hommesqui ne peuvent juger que de ce qui paroit à leut sens; mais tu ne peus pas tromper Dieu qui est le scrutateur des cœurs, & qui voit dans le tien l'impieré, l'ambition & l'auarice qui · y reignent. Amb il lui leue le masque de son hypocrisie, & lui sait voit que quoi qu'il se deguise deuant les hommes. Dieu le connoit tres-bien tel qu'il est dans le fonds de son cœur, & que la profeilion ini son baptolme, ne le garantiront pas de l'ire du Ciel qui lui pend della fur la restc.

Voila de terribles paroles que ce divin homme prononce justement contre lui & qui deuoyent bien estre capables de l'estra-yer; mais encore qu'il le vouloit estraier, il ne veut pas le desesperer. Escoutés donc ce qu'il aioute, & à quoi aboutit enfin cette grande seuerité: Répen toi donc de cette tienne malice & prie Dieu sipossible la pensée de ton cœur te seroit pardonnée; Il voioit bien la mauuaise disposition de ce mal-heureux, dont il auoit suiet de faire vn ures-simistro jugement de sa sin; mais il sauoit d'aillours

Actes chap. 8. vers. 14. iusques au 24 647 que la milesicorde de Dieu est grande, & quelle arrache quelquefois des griffes du Diable & de la gueule de l'enfer mesme les plus abominables pecheurs; & ne sauoit si comme Dieu auoit amené à foi & repentance cet exectable Manaffé qui auoit rempli losuislem de meurtre, de Magie & d'idolatrie, & qui avoit perseveré si long temps en ses crimes enormes, il voudroit faire la melme grace à Simon. G'est pourqui il ne desespere pas tout à sait de sa connection, & ne lui ferme pas rellement la porce de la grace de Dieu, qu'il ne l'inuite encore à se repentir & à demander pardon à Dieu de son crime. Il lui patle premierement de se repentir; parce quo sans cela il cust cu beau prier, sa priere lui cust esté tournée en peché, & que si auec va cœur impenitent il eust mesprise les richesses de la grace de Dieu & de sa longue aisente, il n'eust fais que s'amasser ire au jour de Fire & du iuste iugement de Dieu: Mais apres qu'il se serarepenti, il veut qu'il prie Dieu si possible cette pensée de son cœur lui serapardonnée. Il appelle son crime la pensée de son caur, parce qu'encore qu'il eust aussi peché de la langue, le vrai & propre siege de son peché estoit son cœur, dans lequel il audis conceu cetto detestable pensec. Les

648 Sermon Cinquante-huistieme

Legislateurs & tuges humains ne punissent pas les pen (des, parce qu'ils ne les voyent pas, & qu'ils n'ent point de Iurisdiction sur les Consciences, mais seulement sur les paroles & sur les actions; mais Dieu est. le tuge des consciences, & le vangeur des manuailes penlées aussi bien que des actions '& des paroles par lesquelles il est offencé. Mais pourquoi est ce que l'inuitant à demander pardon à Dieu de cette mautiaise pensée, il parlo de ce pardon là comme d'une choie douteuse, si possible elle te sera pardonnée? Est ce qu'il doute si verienblement Dieu pardonne à ceux qui se repentent de leurs pechés; & qui auec une sincere & serme resolution de s'amader à l'auenit, implorent sa miserieorde? Non certes, car Dieu en a fait en la parole de trop expresses promesses pour les pouvoir revoquer en doute. Pourquoi donc est-ce qu'il s'exprime en des termes d'incertitude? C'est pour lui faire voir que comme il est difficile qu'vn homme qui a setui si long temps au Diable, & qui apres auoit embra lé la profession de la Religion Chrestienne a cu vne peníce ti indigne de la grace celeste, & a rense vne choie si execuable, s'en repente & en demande pardon comme il faut; aufli est il tres mataile qu'il l'obeiennc

Attes chap. 8. vers. 14. iusques au 24. 649. no: afin qu'il l'oblige par là, à penier à bon escient à la conscience ; à considerer comme il doit la grandeur de son crime ; à s'en repentit viuement; & à prier Dieu auec tant plus d'ardeur qu'il le lui veuille pardonner: Et que ce soit là son sens, il paroit parce qu'il ajoure, Car ie voi que tues dans un fiel amer, & en lien d'iniquité; c'est à dire, le voi que tu es tout à fait plongé dans le fiel du peché duquel ton cœur est tout imbu & empoisonne, & que Satance tient attaché par tes manuailes conuoitiles, comme par des liens & des chaisnes; ce qui me fait apprehender pour toi que tu n'aies beaucoup de peine à t'en retirer & à t'en deffaire. Pensée qu'il exprime par des façons de parler figurées prises du style de l'ancien Testament: Cat par ces mots de fiel amer il fait allusion à ceux si du Deuter. 29. Qu'il n'y ait entre vous quelque racine bourgeonnante fiel & amertume : & par ceux de liens d'iniquité, à ce qui est dir aux Proverbes Les inequités du meschant l'apprehenderont, & il sera retenu par les cordeaux de son peché; & à ce que Dieu dit en Esaie, Estce pas ici le jeusne que i ay choisi que tu desnoues les liens d'iniquité. Voila quel est le fens de la remonstrance de ce sainct homme: Mais sur cette remonstrance que fait 650 Sermon Cinquante-huistiéme

cet impie ? se ieste-t-il à l'inftant à genoux en la presence des Apostres pour montrer qu'il defere à leur charitable censure? Se repent il de son peché? Prie-t-il Dieu de le lui pardonner? Rien de tout cela; car s'estant tout à fait vendu au Diable, & Dieu l'ayant liuré en sens reprouué, il n'estoit plus capable d'aucun bon mouvement. Il leur die seulement, Vous antres priés pour moi enuers le Seigneur que rienne vienne sur moi des choses que vous aues dites. Iustement comme Pharao qui à chaque fleau dont Dieu le frappoit disoit à ses Ministres Moyle & Aaron, Fleschisses l'Eternel pour mos pur prieres, & ne le prioit pas lui mefme, mais endurcissoir tousiours son cœut contre lui. Vous autres pries Dieu pour moi, & milerable dequoi te leruira cela, si tu demeures obstiné en la malice &z en la rebellion de ton cœur? Penses to que les prietes d'autrui te puissent reconcilier quec Dieu si tu ne daignes pastoi mesme lui demander pardon de con peché, & si tu no t'en repen pas? Maisencore que veux tu qu'ils demandent à Dieu pour toi? Est-ce qu'il te donne de te ropentir, & qu'il crée en toi vn cournet? Non, il ne patle pas de cela, & n'y fonge pas sculement, mais que rien, leur dit il, ne vienne sur moi des chases gue

Actes chap. 8. verf. 13. iufques au 24. 651 que vous aués dites : Paroles par lesquelles vous voiés clairement que sain & Pierre ne lui auoit pas dit seulement ce que sainct Luc nous en raporte par abregé dans ce texte, mais qu'il lui auoit denoncé particulierement les mal heurs qui lui arriueroyent par le iuste jugement de Dieu s'il ne se reconcilioit à lui par vne vraie repentance, & que ce n'estoit pas seulement saind Pierre qui les lui auoit denoncés, mais fain & lean aussi auec lui. Il a fort bien entendu leurs menaces, & il en aprehende l'effect, & neantmoins il ne pense pas à se convertir, tant il a d'auersion pour le bien & d'obstination au mal, & tant il est impossible au pecheur de se conuertir au Seigneur, mesme à l'ouie de la propre voix de les Apostres & des plus terribles menaces du jugement de Dieu, si Dieu mesme n'agiten lui parta vertu de son Esprit.

Ainsi vous auons nous exposé, Mes Freres, toutes les parties de nostre texte, & il
ne nous reste maintenant que de vous faire voir les excellents enseignements que
nous en deuons recueillir. Premierement
nous oyons comme les saints Apostres ayans apris la conuersion des Samaritains
par les labeurs de sain A Philippe, ne s'en
sont pas seulement resiouis, mais ont en-

652 Sermon Cinquante-huictieme uoié vers lui pour le secoutir & pour précurer à ces neophytes de nouneiles graces de Dieu, & comme sainct Pierre & fainct lean qu'ils y ont enuoyé se sont em-ploiés auec zele. Cela nous montre comme nous sommes obligés de contribuer tous prés & loin, tout ce que Dieu nous a donné de talens & de graces à l'auancement de son œuure & au salut des ames dont il nous a recommandé le soin, nous entraidans & entresecourans I'vn l'autre. & pour vier des termes de Sophonie seruans nous Dieu d'une mesme espaule, sans cspar-gner jamais nostre peine où elle peut estre veile à l'Eglise. En cette ocasion qui s'est presentée les Apostres n'ont pas dit qu'ils anoyent asses d'ocupation dans serusatem sanss'empescher de ce qui se passoit ailleurs où il y auoit d'autres Ministres pour y pouruoir; mais y ont tout incontinant enunte des personnes de leur compagnie, parce qu'ils ont juge qu'elles y estoyent necessaires: sain & Pierre & sain & Iean quand ils ont voulu les y enuoier ne s'en sont pas excusé, mais en ont accepté gayement la commif-sion: Philippe ne s'est pas plaint qu'ils ve-noyent jetter leur faucille dans sa moifson, mais a esté tres-aile d'estre assisté de cestàcomparables Ministres, qui le sont veilu

Actes chap. 8. vers. 14. insques au 24. 653 fecoutir & parfaire ce qu'il auoit ebauché. Philippe y a serui par la predication & par ses mitacles, & les Apostres par l'imposition de leurs mains & pat la distribution des dons surnaturels du Sain& Esprit, & se sont tres bien entendus. Ainsi faut il que nous trauaillons tous à l'œuure de Dieu sans enuie, sans jalousie, & sans aucune confideration de nostre particulier interest. Co queie ne di pas seulement pour les Pasteurs & pour les Anciens de l'Eglise, mais pour tous les fideles qui la composent : les vns y employans leurs conseils, les autres leurs moiens, les autres leur authorité, & les moindres leurs petits foins & leur petite industrie, chacun selon l'estandue de son pouvoir : comme entre les anciens Israelites chacun contribuoit à la construction de son Tabernacle; les riches de la pourpre, de l'or, de l'argent & des pierreries; les poures des peaux de taissons & des peaux de cheure; & Bethsaleel auec Aholiab leur industrie; Dieu ayant agreable la

Quand au contraire nous voions le malheureux Simon qui estant entré en l'Egliso auec tous ses vices pour la scandaliser & pour la souiller, n'y trauailloit que pour les

contribution de chacun selon ce qu'il

pounoit faire.

654 Sermon Cinquante-huictieme

interets de son ambition & de son auarice, talchoit de corrompre les sainces Apostres, & desiroit les dons du Sain& Esprit, afin d'en abuser à vu gain deshonneste; comme nous auons en horreur ses crimes, nous nous en deuons essoigner le plus loin qu'il nousest possible, fuyans comme la more ces dangereuses pestes d'ambition & d'anarice qui ont fait naistre dans son ame de si execrables pensees, depeur de somber come lui en tentation & aupiege, & en ces desirs fols & nuisibles qui plongent les homes ex destruction & en ruine. Il avoit embrassé la profession de la Religion Chrestienne, & auoit receu le saint Baptesme : mais parce que ces passions terrestres & charnelles dominoyent en son cœut apres cela aussi bien que deuant; ni sa profession, ni son bapteime n'ont pas empelché que sainct Pierre ne lui ait dit Tun'as point de part en cette affaire, &c. Sachés aussi qu'encore que yous viuies dans la vraie Religion & dans la vraie Eglise, que vous y aiés esté baptisés, & que vous participies au sain & Sacrement de la Cene: vous n'aures point de part à la grace ni à son heritage, si vous ne le sorués en pureté & en sincerité de cœus, & si vostre viene respond à la sainteté de sa discipline. Si nous y voulons donc auoir

Altes chap. 8. verf. 14. iufques au 14. 699 part, examinons nos cœurs & nostre vie, pour reconneillre di nous sommes Chre-Riens en estect, comme nous en portons le Nom & enfaitons la profession. Helas si nous entrons à bon elcient en cet examen, & fans nous flatter en nos vies, qu'y trouuerons nous pour la plus part? N'y trouuerons nous pas l'auarice, l'ambition, le luxe, l'impudicité, l'enuie, la haine, l'appetiele vangeance, la mesdisance en toutes nos conversations , & enfin tous les melmes vices, horfinis l'idolatrie, que nous voions reigner parmi ceux de dehors. Ce sont ces pechés là, ce sont ces pechés là, qui ont si fort embrasé la colere de l'indignation de Dieu contre la Chrestienté en corps, & en parciculier cotre nos Eglises; Eglifes qui estoyent autrefois fi belles & fi foriffantes & dont vne grade partie est aujourd'hui si fort descheue de son ancien-estat. Nous deplorons bien tous ce mal; mais ce n'est pas asses, il en faut cherchet le remede. Il n'y en a qu'vn foul, qui est la practique religieuse de ce salutaire conseil de sain & Pierre, Repen soi de ta malice & prie Dien que la monnaise pensée de ton cour te soit pardounée: Repentons nous donc serieusement de toutes nos fautes palsées & cous connectisses à lui de tout no656 Sermon Cinquante-huictieme

Are cœur: Que le meschant delaisse son train & l'homme outrageux ses pensées, & qu'il se resourne à l'Esernel, & il aura pisse de lui, & ànostre Dieu car il pardonne tant & plus: Autrement nous auons à craindre que s'il nous voit encore continuer en nos pechés, il ne se lasse enfin de nous suporter si long temps & que comme il disoit autresois des Babiloniens perscuerans en leur rebellion contre lui, (Esa. 21. 2.) Le deloyal est tousjours deloyal, le saccageur est tousiours saccageur , Elamites montes , Medes affregés, Il no die de melme de nous, l'avare est touliours auare, l'ambitieux est tousours ambitieux l'impie tousiours impie, le mesdisant tousjours meldilant, le dissolu tousiours dissolu, Instruments de monite montés, verges de mon iro& de ma fureur aprochés,& aprenés à ce peuple l'obcissance, puis qu'il ne la veut pas aprendre, ni des remonstrances de mes seruiteurs, ni des verges de pere que ie leur ai fait sentir jusques ici. Helas Seigneur nous confessons que nous l'auons bien merite par le grand mespris que nous auons fait de la parole & de les visitions; mais tu es un Dieu pitoyable qui ne weus poins la mort des pechiurs mais qu'ils se connertissent & qu'ils vinent; connerts nom donc à soi ô bon Dieu afin mue nous viutons;

Actes chap. 8. verf. 14. insques au 24. 657 & que nous vinions, non plus qu monde & à nous mesmes, comme nous auons fait iusques ici, mais à toi qui es nostre pere & nostre Redempteur de tous temps : Pour cet ef. fett donne desormais efficace à ta sainte parole en nos sœurs, afin que nous n'en soions pas audiseurs seulement, mais que nous soions de ces bien-heureux qui loyens & qui la gardent, & mets ton Esprit dedans nous qui nous repurge de nos vices, & nous sanctifie de jour en jour ; afin que nous ne demensions pas oiseux ni steriles en la connois. sauce de lesus Christ, mais que nous trauastions continuellement à affermir nostre vocation & nostre vocation par l'estude des bonnes ænures : & lors que tu auras ainsi operé un nous par sa grace, & que nous aurous à bon escient amandé nostre vie tu prendras plaisir en nos voies, repareras nos breches, nous rendras fauorables sous nos Superieurs, nous feras trouner grace parmi les peuples au milieu desquels nous viuons; In senounelleras enfin nos jours comme an semps de jadis. Ce sont là les prietes que nous faisons à Dieu pour vous du plus intime de nos affections, Mais ce n'est pas asses, Mes Freres, Abraham à bien prié Dieu pour ceux de Sodome, mais parce qu'ils ne s'y sont pas aides de leur T; 2

658 Sermon Cinquente-huistieme

sosté, ils ont tous esté sonsumés. Moy-se, Samuel, & Icremie ont bien prié pour les Israelites, mais parce qu'en mes-me temps ils s'obstinoyent en leurs vi-ces, oyés ce que dit le Seigneur Quand Moyse & Samuel se presenteroyent deuant moi, quand Noe, Daniel & Iob me prieroyent pour ce peuple, ils ne sauueroyent ni fils ni filles. Aussi si vous nous disses comme Simon aux Apostres de Iosus Christ. Vous autres priés pour nous, & que vous demeurassies dans un fiel amer & dans les liens de l'iniquité, il n'exauceroit pas nos prieres. Si vous voulés auoir part à sa grace & à son heritage, il faut qu'a-uec vne vraie repentance vous le pries vous mesmes aussi bien comme nous auec des vœux sinceres & ardens, & tous ensemble & chacun en particulier qu'a-pres tant de tesmoignages de sa colere qu'il nous a fait voir & souffrir depuis quelques années en ça il face luite son visage sur nous en ioie & en salut; asin qu'estans reconciliés auec lui, & en estans asseurés en nos consciences, nous le puissions servir sans crainte en sainteté & en iustice tous les jours de nostre vie; & que quand le Seigneur Iesus apparoistra des Cieux en la gloire, nous puissons estro, Actes chap. 8. vers. 14. iusques au 24. 659 estre recueillis auec tous les Esprits bienheureux en la selicité immortelle de son Royaume pour lui en rendre tout honneur, benediction & louange aux siecles des siecles.



Te 3